

Les aspirations professionnelles des actifs ayant sollicité Transitions Pro en 2023

HAUTE-VIENNE

En 2023, ce sont plus de **5300** actifs qui ont sollicité les dispositifs de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour initier une nouvelle vie professionnelle parmi lesquels **256** résidents de la HAUTE-VIENNE soit 5% des demandes totales. (Proportion similaire à 2021 et 2022).

Quel a été leur parcours ... ?

Le Projet de Transition Professionnelle :

En 2023, **2212** salariés ont sollicité le dispositif PTP. Parmi leurs demandes, plus de **2090** sont passées en commission et **1475** ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 70 %.

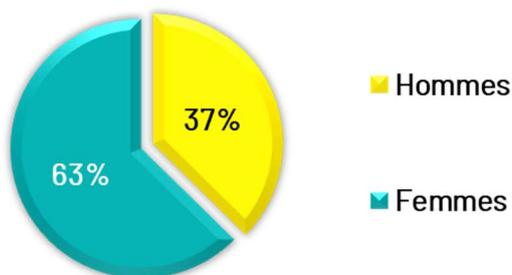
Avec **107** demandes et **73** dossiers financés le département de la HAUTE-VIENNE représente **5%** des dossiers déposés et financés durant cette période. Le taux d'acceptation dans le département est similaire au taux régional en 2023.

2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
PTP TPNA	2212	2093	1475
PTP HAUTE-VIENNE	107	104	73

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

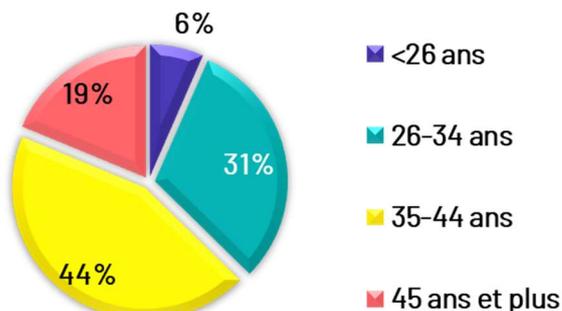
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



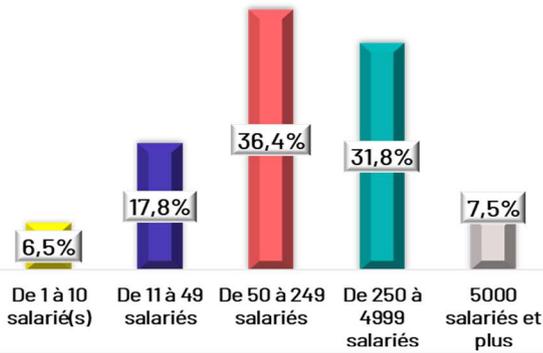
Les femmes sollicitent plus le dispositif qu'ailleurs (63% contre 61% au niveau régional).

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



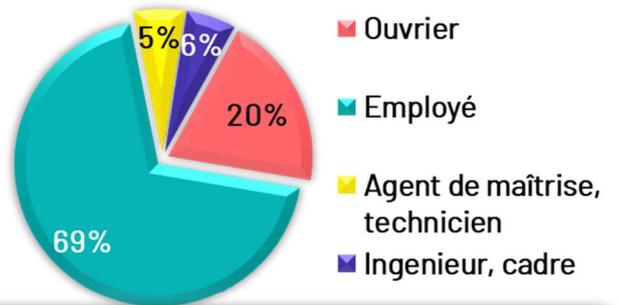
La répartition par tranche d'âge est similaire au niveau régional, avec une surreprésentation des plus de 35 ans.

Taille des entreprises des demandeurs



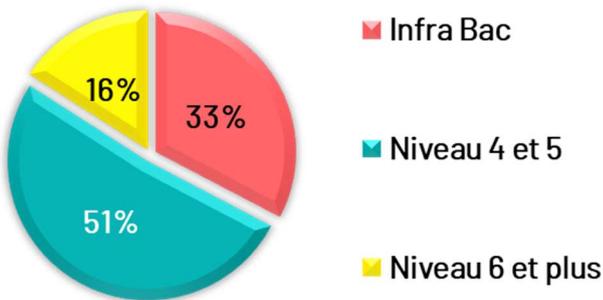
Près des deux-tiers des demandes proviennent de salariés issus de TPE-PME.

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



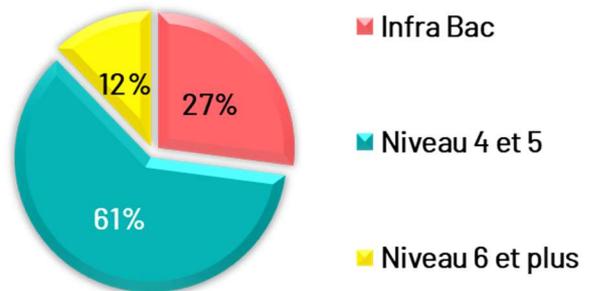
Par rapport aux tendances régionales, 2 points de moins pour les ingénieurs et cadres et 8 points de moins pour les agents de maîtrise et techniciens.

Niveau d'étude initial des demandeurs



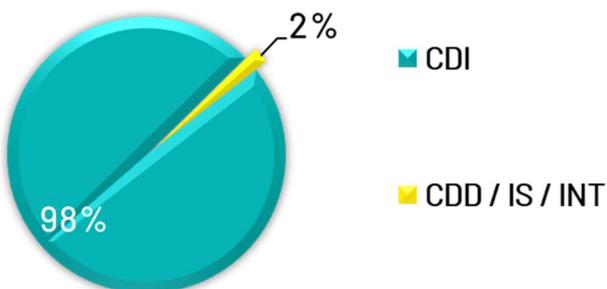
Un tiers des demandeurs ont un niveau infra-bac. 5 points de plus que le régional.

Niveau d'étude visé par les demandeurs



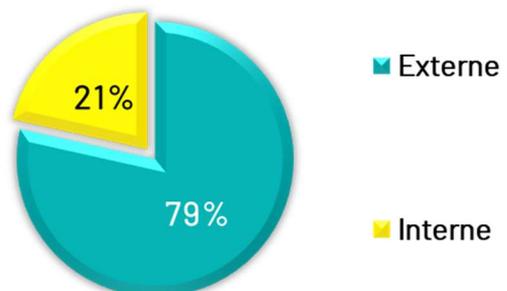
Près des trois quarts des demandes visent une certification de niveau bac et plus.

Type de contrat des demandeurs



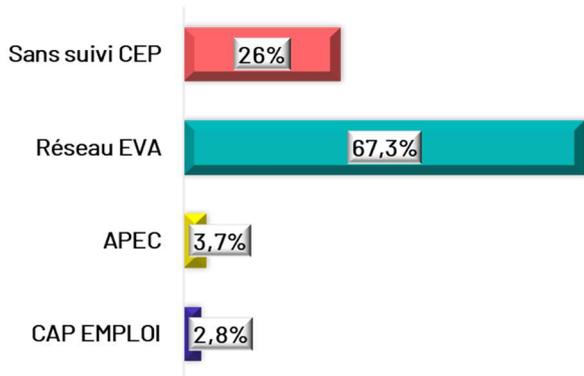
Comme dans les autres départements, les demandes de salariés en CDD, intérim, ou intermittents sont très faibles. Cela montre la nécessité de communiquer sur cette opportunité de sécuriser leur parcours.

Mobilité visée par les demandeurs (Interne ou externe à l'entreprise)



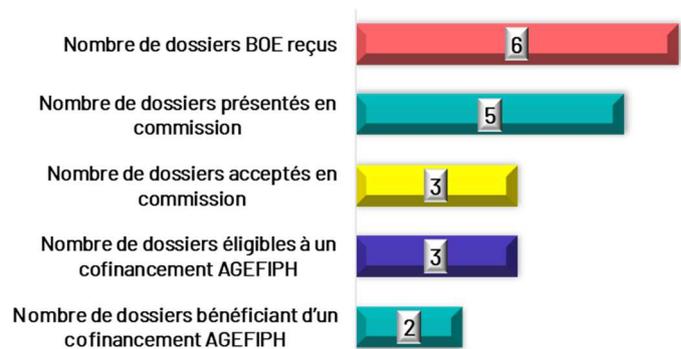
Comme dans la plupart des départements, la grande majorité des demandeurs visent une mobilité externe. On relève 5 points de plus pour les mobilités internes par rapport au régional.

Accompagnement CEP des demandeurs



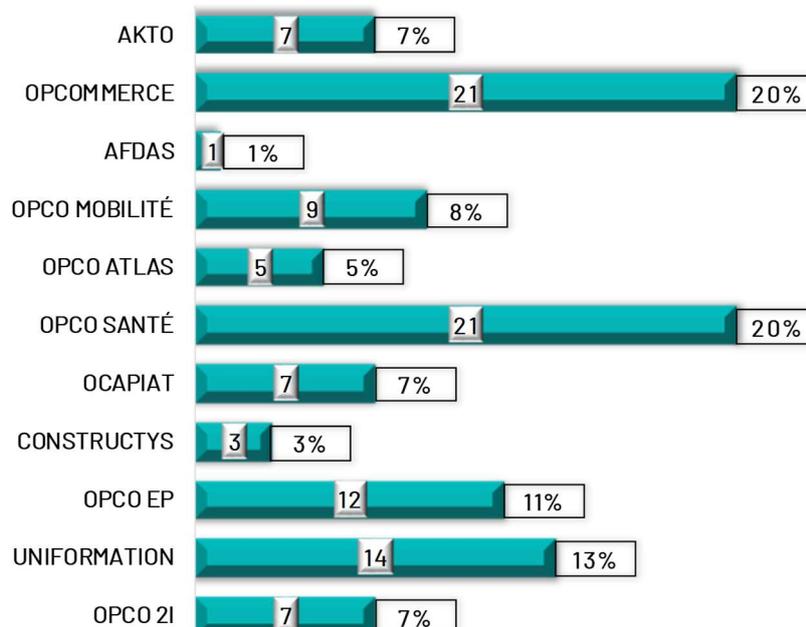
On observe des progrès en Haute-Vienne où plus de 7 candidats sur 10 ont bénéficié d'un accompagnement mais cela reste inférieur à la tendance régionale qui est de 77%.

Focus sur les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi



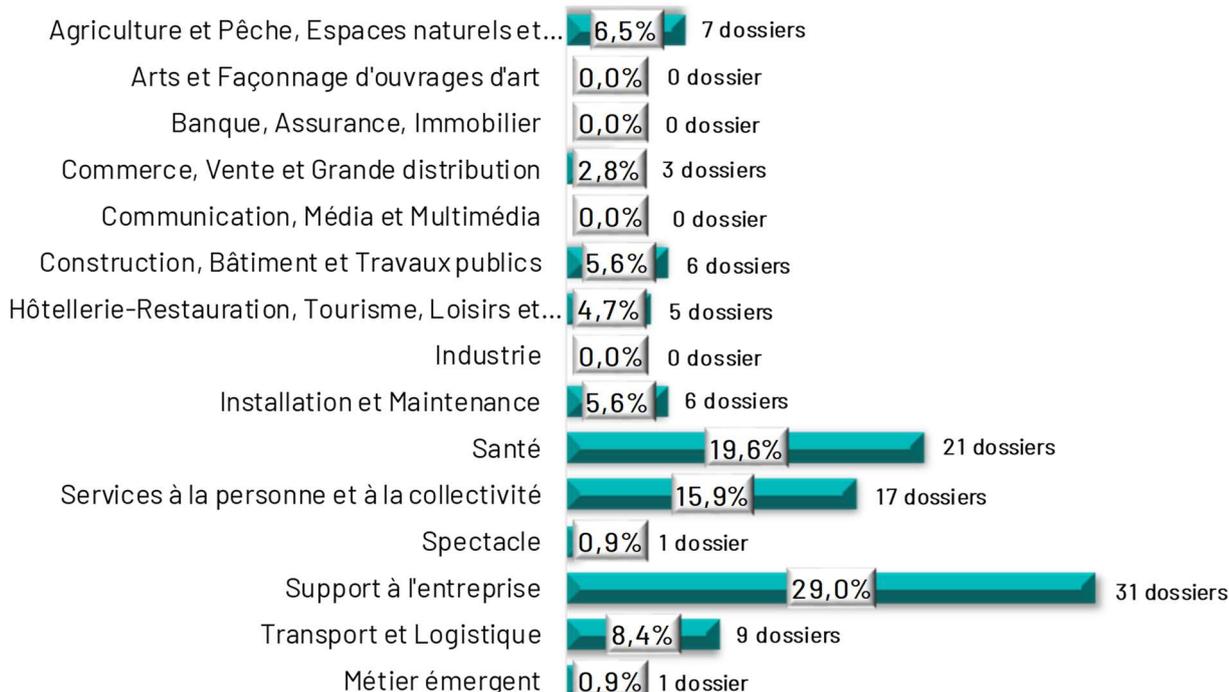
Le département de la HAUTE-VIENNE représente 2% des demandes BOE en 2023. Dans le département, les dossiers « BOE » représentent 8% des dossiers présentés et 4% des dossiers acceptés.

Répartition des demandeurs par opérateur de compétence (OPCO)



Les 3 OPCO les plus concernés par les réorientations des salariés du département sont OPCO SANTÉ, OPCOMMERCE et UNIFORMATION. Ce qui tranche avec le régional ou OPCO MOBILITÉS prend la troisième place.

Les secteurs visés par les demandeurs



Comme au niveau régional, le support à l'entreprise, le service à la personne et à la collectivité ainsi que la santé sont les secteurs les plus prisés dans le département.

+ Les 5 métiers les plus financés.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	13
M1203	Comptabilité	7
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	5
M1501	Assistanat en ressources humaines	4
J1506	Soins infirmiers généralistes	3

Ces métiers représentent **44% des dossiers** financés émanant des salariés du département de la HAUTE-VIENNE. Le métier correspondant au code ROME J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient - concentre **18%** des demandes acceptées.

+ Les refus.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
M1609	Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	5
M1203	Comptabilité	4
M1805	Études et développement informatique	3
M1501	Assistanat en ressources humaines	2
K1403	Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	2

Ces métiers représentent 52% des dossiers refusés. Le métier correspondant au code ROME M1609 - Secrétariat et assistanat médical ou médico-social - concentre **16%** des demandes refusées.

+ Les 5 formations les plus financées aux salariés de la HAUTE-VIENNE.

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	13
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	5
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	4
RNCP37121	TP - Comptable assistant	4
RNCP29257	BP - Responsable d'entreprise agricole	3

Ces formations représentent **40%** des demandes acceptées.

+ Les formations refusées par manque de budget, d'éléments probants sur la faisabilité de la transition ...

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP36805	TP - Secrétaire assistant médico-social	5
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	3
RNCP36836	CA - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	2
RNCP35030	TP - Assistant ressources humaines	2
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	2

Ces formations représentent près d'une demande sur deux refusées.

+ Bien que chaque année, un certain nombre de demandes concernent des métiers en tension, notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas de financer tous les dossiers. La dynamique partenariale doit être maintenue avec tout l'écosystème de l'emploi, de l'orientation et de la formation pour renforcer nos capacités financières et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

Le dispositif démissionnaire :

En 2023, plus de **2350** salariés ont sollicité le dispositif démissionnaire, qui permet à des salariés en activité de se reconvertir, soit en se formant sur un nouveau métier, soit par le biais d'une création ou reprise d'entreprise.

Parmi les dossiers, **2321** sont passés en commission et **2248** ont été acceptés soit un taux d'acceptation de **97%**.

Avec **135** demandes, le département de la HAUTE-VIENNE représente comme en 2021 et 2022 **6%** des dossiers déposés et acceptés durant cette période. On note comme dans les autres départements plus de demandes sur ce dispositif avec 11% de dossiers en plus par rapport à 2022.

2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
Dispositif démissionnaire TPNA	2354	2321	2248
Dispositif démissionnaire HAUTE-VIENNE	135	134	124

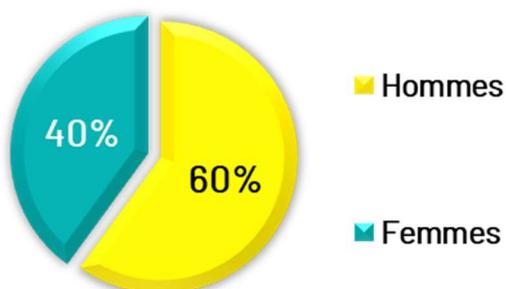
Près des deux tiers des demandes avaient pour objectif une création ou reprise d'entreprise.

Quant aux autres demandes, les salariés souhaitaient démissionner pour se reconvertir sur un nouveau métier par la voie de la formation.

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

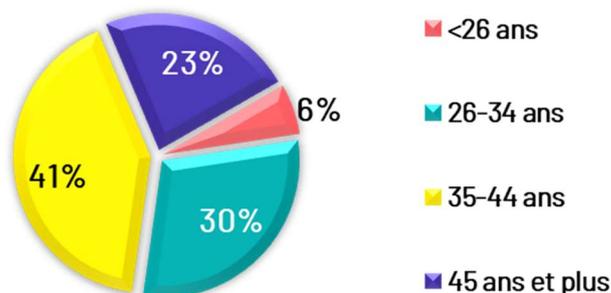
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



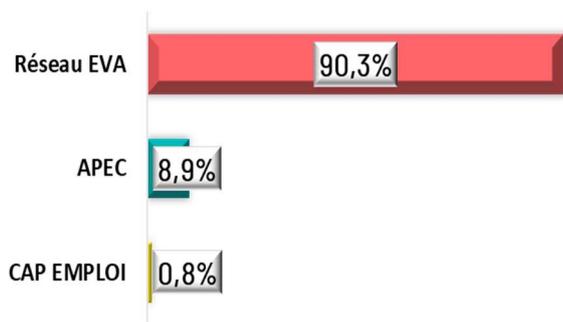
Comme en 2021 et 2022, ce sont les hommes qui sollicitent le plus le dispositif. 9 points de plus pour cette catégorie que le régional 2023.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



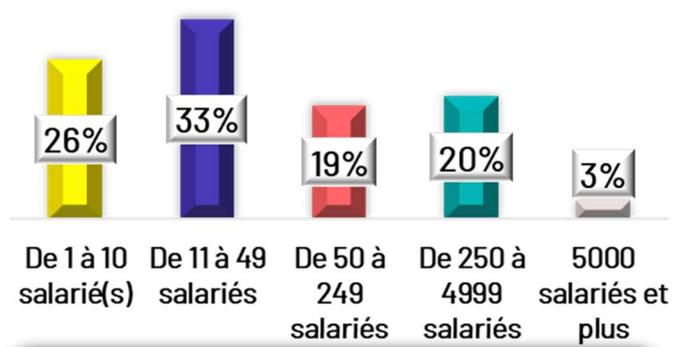
Près des deux tiers des demandes concernent les actifs de 35 ans et plus.

Accompagnement CEP des demandeurs



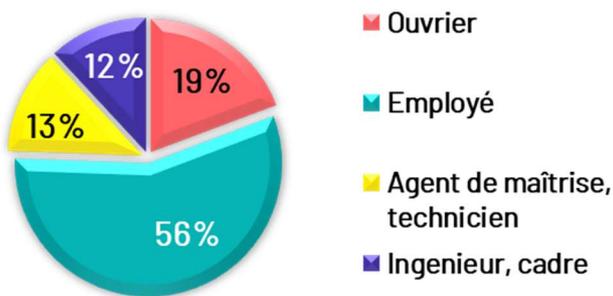
Comme au niveau régional, le réseau EVA a accompagné la grande majorité des salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire.

Taille des entreprises des demandeurs



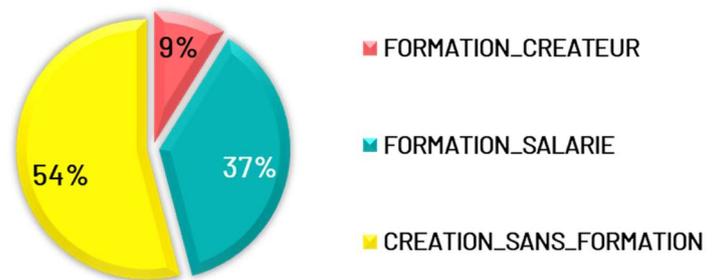
Les trois-quarts des salariés proviennent des TPE et PME.

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



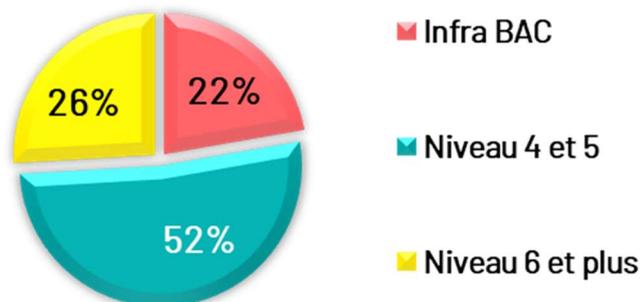
9 points de moins pour les ingénieurs et cadres qui sollicitent moins le dispositif que la moyenne régionale (12% contre 21%).

Type de projet des demandeurs



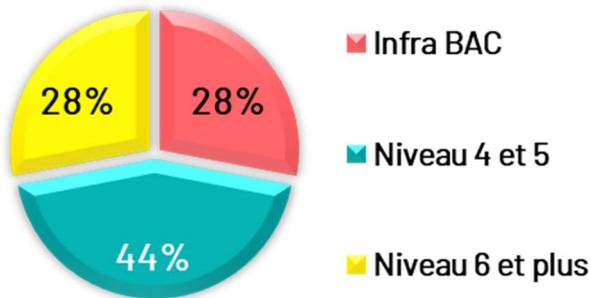
On note davantage de projet de formation que dans les autres départements.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif démissionnaire

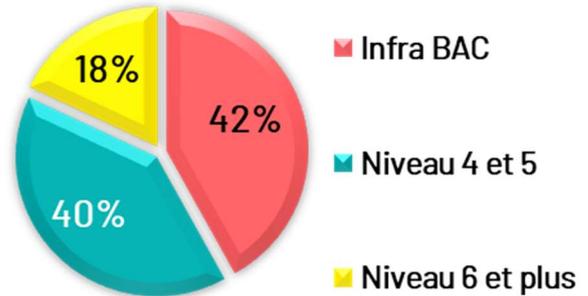


Comme en 2022, près de 8 candidats au dispositif sur 10 ont au moins le bac en poche.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



Niveau d'étude visé par les demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



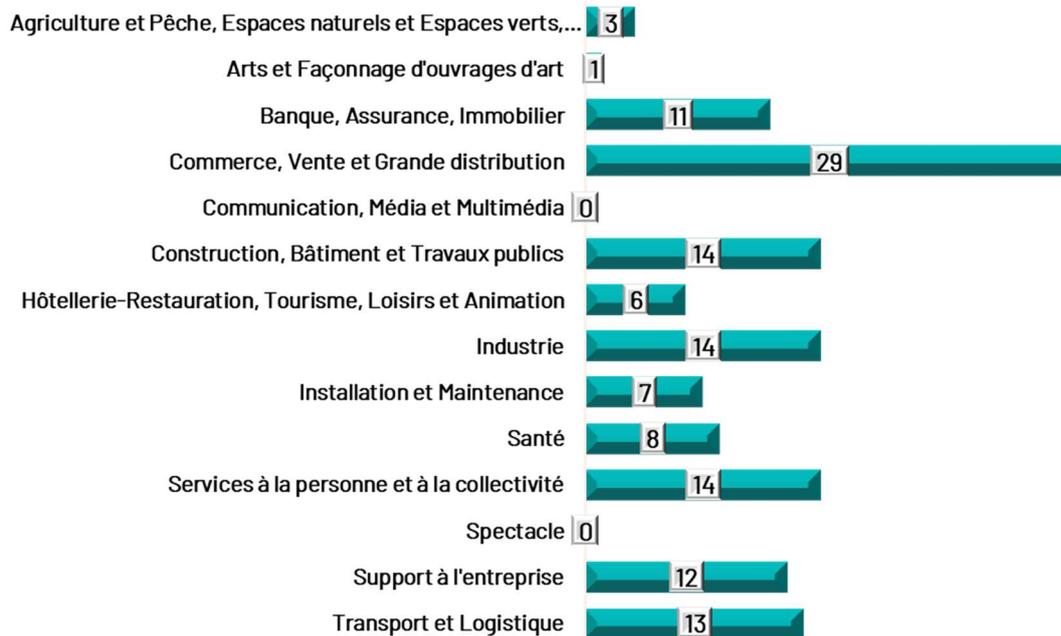
Comme en 2022, alors que la majorité des demandes émanent d'un public déjà qualifié, on constate que les salariés s'orientent plus souvent vers des métiers où un diplôme de niveau infra-Bac est suffisant. Cela s'explique par la forte récurrence de projets pour des métiers tels que chauffeur routier, assistante maternelle, électricien ou encore maroquinier.

+ Exemple des formations demandées par les salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire en 2023.

- ✓ DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS)
- ✓ DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR
- ✓ CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE
- ✓ DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI)
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE
- ✓ ASSISTANT DE DIRECTION
- ✓ ASSISTANTE MATERNELLE
- ✓ BREVET PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS
- ✓ CAP MAROQUINERIE
- ✓ CERTIFICAT DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI
- ✓ CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCES MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS
- ✓ CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES
- ✓ TP TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE
- ✓ TP SECRÉTAIRE ASSISTANT MÉDICO SOCIAL

Là encore, on observe qu'un certain nombre de projets de reconversion concerne des métiers en tension.

Les secteurs d'origine des demandeurs



Même top 4 que le régional : la majorité des demandes proviennent des secteurs du commerce, vente et grande distribution, du service à la personne et à la collectivité, de l'industrie ainsi que de la construction, bâtiment et travaux publics.

La certification CLÉA:

En 2023, 458 candidats ont été certifiés dans toute la région.

Malheureusement, dans le département, aucune personne ne s'est inscrite dans ce parcours en 2023. C'est d'autant plus déplorable dans une période où les tensions de recrutement sont fortes et les outils pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi sont déployés. Un recours plus important à cette certification est à encourager.

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) :

En 2023, au total en région, **262** salariés ont sollicité le dispositif VAE, **251** dossiers sont passés en commission et **245** ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de **98%**.

Le département de la HAUTE-VIENNE représente **5%** des dossiers déposés et financés soit **12** dossiers durant cette période.

➤ Les dossiers acceptés concernaient les certifications suivantes :

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP36004	DE - Accompagnant éducatif et social	2
RNCP34825	DE - Educateur spécialisé	2
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	1
RNCP35832	DE - Auxiliaire de puériculture	1
RNCP492	DE - de moniteur éducateur (DEME)	1
RNCP35460	BTS - Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles	1
RNCP36968	BTS - Maintenance des systèmes (option A : systèmes de production, option B : systèmes énergétiques et fluidiques, option C : systèmes éoliens, option D : systèmes ascenseurs et élévateurs)	1
RNCP36971	Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH)	1
RNCP5298	BTS - Analyses de biologie médicale	1
RNCP35808	CAP - Métiers de l'entretien des textiles, option A : blanchisserie, option B : pressing	1

Transitions Collectives (TransCo) :

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées conjointement par nos équipes et les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles en région, nous en avons identifié **15**, soit près de **7%**, dans le département, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

Arboriculture	Hôtel Restaurant
Boulangerie Pâtisserie	Hôtellerie
Chaussures d'intérieur	Peintre en bâtiment
Commerce de détail de la chaussure	Restauration de type rapide
Construction de routes et autoroutes	Restauration traditionnelle
Débits de boissons	Salle de sport
Exploitation forestière	Transport/location véhicules industriels
Fabrication enveloppes	Travaux de couverture par éléments
Fabrication papier	

- *2 entreprises de la Haute-Vienne ont adhéré à TransCo en 2023.*
- **CIAEL COOPERATIVE D'INSEMINATION ANIMALE ET D'ELEVAGE DU LIMOUSIN** « Activités de soutien à la production animale (0162Z) », a ouvert un dossier pour 4 salariés occupant un emploi fragilisé.

Pour le moment, aucun dossier déposé
- **CATALENT BIOLOGICS** « Activités des sociétés holding (6420Z) », a ouvert un dossier pour 25 salariés occupant un emploi fragilisé. Accord déposé fin 2023 et finalisé le 04/01/2024.

Pour le moment, aucun dossier déposé